

# RAID IN DOLE

SAMEDI 29 JUIN 2019



# BULLETIN D'ENGAGEMENT

**Nom de l'équipe** (*obligatoire*) :

**Equipier 1 - capitaine** (*Responsable de l'équipe obligatoirement majeur*)

|               |          |                     |
|---------------|----------|---------------------|
| Nom :         | Prénom : | Date de naissance : |
| Adresse :     |          | Sexe :              |
| Code postal : | Ville :  |                     |
| Tél :         | Email :  |                     |

**Equipier 2 :**

|               |          |                     |
|---------------|----------|---------------------|
| Nom :         | Prénom : | Date de naissance : |
| Adresse :     |          | Sexe :              |
| Code postal : | Ville :  |                     |
| Tél :         | Email :  |                     |

## RAID DECOUVERTE - 35 km

**Joindre avec le bulletin d'engagement pour chaque équipier :**

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des raids multisports de longue durée comportant des efforts d'endurance enchaînés tels, course à pied, VTT, kayak... ou une copie de la licence FFTRI.
- Une attestation de capacité à nager 25 m et à s'immerger.
- Le règlement du raid signé.

**Pour les raideurs non majeurs :**

- Une autorisation parentale

**Joindre avec le bulletin d'engagement par équipe :**

- Un chèque de 20 euros à l'ordre de : Dole Triathlon Aquavélopede

J'atteste de l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le règlement de l'épreuve à télécharger sur le site de la mairie de Dole.

**Signature des équipiers :**

Equipier 1 :

Equipier 2 :

# AUTORISATION PARENTALE

## AUTORISATION PARENTALE

**2019**

Je soussigné(e),  
Monsieur ou Madame.....demeurant et agissant  
en qualité de père - mère autorise mon fils - fille.....  
à participer au Raid in DOLE.

Mon enfant sera sous la responsabilité de.....  
Coéquipier(e) et capitaine de l'équipe.

**Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.**

Fait le..... À .....

**Signature :**

# CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) ..... docteur en médecine,  
certifie avoir examiné ce jour :  
M, Mme ou Melle .....

Son état de santé ne présente à ce jour aucun signe clinique décelable contre-indiquant la pratique des épreuves multisports de nature en compétition (raids multisports).

Les raids multisports sont des enchaînements d'activités de sports de nature non motorisées majoritairement composées de course à pied, VTT, canoë Kayak, courses d'orientation.

Les distances et dénivelés peuvent varier d'une épreuve à une autre.

Il est donc recommandé au pratiquant de décrire précisément au praticien les caractéristiques du ou des raids auxquels il souhaite participer.

## **Cocher les activités sportives :**

Course à pied/Tir: ☐

Cyclisme/VTT: ☐

Course d'orientation: ☐

Canoë/kayak: ☐

Nombres d'activités cochées :

Date :

## **Signature et cachet du médecin :**

Le décret d'août 2016 prévoit qu'à compter du 1er juillet 2017, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les 3 ans.

# CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) ..... docteur en médecine,  
certifie avoir examiné ce jour :  
M, Mme ou Melle .....

Son état de santé ne présente à ce jour aucun signe clinique décelable contre-indiquant la pratique des épreuves multisports de nature en compétition (raids multisports).

Les raids multisports sont des enchaînements d'activités de sports de nature non motorisées majoritairement composées de course à pied, VTT, canoë Kayak, courses d'orientation.

Les distances et dénivelés peuvent varier d'une épreuve à une autre.

Il est donc recommandé au pratiquant de décrire précisément au praticien les caractéristiques du ou des raids auxquels il souhaite participer.

## **Cocher les activités sportives :**

Course à pied/Tir: ☐

Cyclisme/VTT: ☐

Course d'orientation: ☐

Canoë/kayak: ☐

Nombres d'activités cochées :

Date :

## **Signature et cachet du médecin :**

Le décret d'août 2016 prévoit qu'à compter du 1er juillet 2017, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les 3 ans.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SAVOIR NAGER POUR L'ÉQUIPIER MINEUR

Le 29 Juin 2019 à Dole

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Demeurant à : .....

Atteste sur l'honneur que mon fils / ma fille sait nager 25 mètres avec immersion.

Fait à : ..... Le : .....

**Signature :**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SAVOIR NAGER POUR L'ÉQUIPIER MAJEUR

Le 29 Juin 2019 à Dole

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Demeurant à : .....

Atteste sur l'honneur savoir nager 25 mètres avec immersion.

Fait à : ..... Le : .....

**Signature :**

# REGLEMENT DU RAID IN DOLE



ORIENTATION



VTT



KAYAK



BIATHLON

# REGLEMENT DU RAID IN DOLE

## Raid du 29 juin 2019

### Non chronométré et sans classement

#### Article 1 – Organisation

Ville de Dole, Siège social : Place de l' Europe, 39100 Dole

Tél : 03.84.79.79.79

La ville de Dole organise le Raid in Dole (35 km pour le parcours total) par équipe de deux coureurs. Les épreuves se déroulent sur 1 jour : le samedi 29 juin 2019.

Les concurrents s'engagent à se soumettre à celui-ci par le seul fait de leur inscription, à respecter le code de la route, l'environnement, les propriétés privées, publiques traversées et les autres usagers ainsi que les consignes de sécurité exigées en cas de nécessité.

#### Article 2 – Programme général des épreuves

Accueil : retrait des dossards et dépôt VTT (présentation de sa carte d'identité) :

Tumulus, zone de la Combe aux Loups, 39100 Authume

Le samedi 29 juin 2019, entre 7h30 et 8h15 impérativement

En raison de l'interdiction de stationnement sur le site du Tumulus. Un parking est prévu à la base nautique du canoë kayak de Dole, Rue du Général Bethouart, 39100 Dole.

Un bus vous emmènera à 8h45 au point de départ de la course.

Début des épreuves à 9h15 depuis le Tumulus, zone de la Combe aux Loups, 39100 Authume.

Arrivée le samedi en milieu d'après-midi à la base nautique du canoë kayak de Dole.

#### Article 3 - Équipes

L'équipe est composée de 2 personnes, masculine, féminine, ou mixte. Minimum un majeur par équipe. L'âge minimum pour participer à cette épreuve est de 16 ans révolus (autorisation parentale obligatoire).

L'équipe doit :

- Assurer son propre ravitaillement sur le parcours (nourriture et boisson).
- Gérer ses effets personnels,
- Être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident et d'un certificat médical d'aptitude et de non contre-indications à la pratique des sports prévus dans le Raid ou d'une licence FFTRI validée par un certificat médical.

## **Article - 4 : Déroulement des épreuves**

- Principe : départ le samedi 9h15
  - Disciplines sportives proposées : Course d'orientation, VTT, Kayak, Biathlon (Course à pied + Tir à la carabine laser).
- Lors de l'épreuve de kayak : les coureurs devront mettre à l'eau leur kayak au départ et le sortir de l'eau à l'arrivée. Le port du sac à dos avec le gilet de sauvetage est interdit, des bidons étanche seront à disposition dans le kayak.
- Un camion de l'organisation se chargera du transport des VTT de Rochefort à la base nautique de Dole, les vélos seront redonnés aux raideurs à la fin du raid sur présentation des bracelets de course.
  - Les parcours de VTT et de biathlon sont balisés par un marquage au sol
  - Sécurité : l'Organisation se réserve le droit d'arrêter les équipes qui ne pourraient pas continuer l'épreuve dans les conditions normales de sécurité (retard trop important, conditions météo, fatigue excessive...) et de modifier le parcours ou les épreuves en cas de mauvais temps ou pour des circonstances indépendantes de leur volonté
  - Ravitaillement : de l'eau sera disponible afin remplir vos gourdes personnelles. Aucun gobelet ne sera fourni.

## **Article - 5 : Équipements**

Le port du casque est obligatoire pour les épreuves de VTT et de Kayak.

Tenue de course : si possible, même tenue par équipe, chasuble et plaque de VTT toujours visibles (fournies par l'organisateur), casque de VTT.

### **Matériel obligatoire par concurrent :**

- VTT en bon état (VTT électrique autorisé)
- Casque de VTT, homologué CE
- 1 sifflet
- 1 couverture de survie,
- Ravitaillement pour 1 jour (nourriture et boisson).
- Téléphone portable avec batterie chargée (prévoir une pochette étanche)
- Paire de chaussures fermées (pour enchaîner course à pied – vtt – kayak)

### **Matériel conseillé :**

- Matériel de réparation complet (rustines, pompes...),
- Veste coupe-vent et vêtements de rechange, sacs plastiques au cas où...
- Montre équipée d'un chronomètre (gestion du temps pendant orientation)
- Porte-carte VTT

## **Article - 6 : Arrivée**

L'épreuve se déroulant sur une seule journée, les compétiteurs auront accès aux douches et toilettes le samedi après-midi à l'arrivée.

Une collation de fin de course sera offerte à la base nautique à partir de 15h00.

## **Article - 7 : Forfait**

Les déclarations de forfait doivent être exprimées par mail au Siège social de l'aquavélophone [patrick.simula@live.com](mailto:patrick.simula@live.com) :

- Avant le 8 juin 2019 pour remboursement des droits versés

En cas de remplacement avant le départ des épreuves d'un des concurrents, le remplaçant devra remplir un bulletin d'inscription et fournir à l'Organisation toutes les pièces et renseignements normalement exigés à l'inscription.

## **Articles - 8 : Obligations et abandons**

Obligations :

Les 2 équipiers doivent :

Rester toujours ensemble (sauf consignes particulières de l'Organisation)

Emprunter uniquement les parcours balisés ou fixés par les documents fournis.

Respecter l'ensemble des consignes de sécurité.

Disqualification :

Pour non respect :

- Des consignes de sécurité (manquement au code de la route ou aux consignes de l'Organisation...)
- De l'environnement, (tri des déchets, interdiction de jeter les détritiques dans la nature, respecter les espaces traversés)
- Des consignes de l'organisation (zone interdite, passage obligatoire...)
- Remplacement après le départ d'un des équipiers

Abandon :

Tout abandon, volontaire ou survenant à la suite d'une blessure, doit être signalé à l'Organisation aux numéros d'urgence (Un numéro de téléphone sera donné au départ du Raid) et disqualifie l'équipe. Un concurrent qui abandonne en cas de blessure sur le parcours devra faire prévenir par d'autres concurrents de son état et ne devra pas être laissé seul. Un concurrent seul ne sera pas autorisé à poursuivre. Les concurrents qui quittent le parcours le font sous leur pleine et entière responsabilité.

## **Article - 9 : Sécurité**

La sécurité sur la manifestation est assurée par :

- Tous les bénévoles
- Les membres des clubs responsables de l'activité

## **Article - 10 : Perte ou bris de matériel**

Tout le matériel prêté par l'organisation (Dossards, carabine laser, tarkas, gilets, pagaies...) même en cas de détérioration, doit être rapporté au lieu d'arrivée ou sur une épreuve. Le matériel dégradé sera facturé à l'équipe.

Toute personne est responsable de son matériel ; en cas de casse, de perte ou de vol, l'Organisation ne pourra pas être tenue responsable.

## **Article – 11 : Engagement\* et inscriptions**

L'inscription se fera uniquement par courrier à partir du 23 avril à l'adresse : SIMULA Patrick 28 rue Pernin 39100 Dole, avant le 8 juin 2019

Les documents sont à télécharger sur le site de la Ville de Dole.

- Le bulletin d'engagement
- 2 certificats médicaux d'aptitude et de non contre indication à la pratique des sports prévus dans le raid ou licence FFTRI.
- Chacun doit fournir une attestation « savoir nager » qui comporte la capacité de s'immerger et nager sur 25 mètres.
- Autorisation parentale pour les mineurs de plus de 16 ans.
- Montant d'inscription : chèque de 20 € par équipe.
- Le plan du Raid.

Le nombre de place étant limité (50 personnes soit 25 équipes), seul les 25 premiers dossiers complets seront validés.

Un mail de confirmation vous sera envoyé avec le plan du raid.

Aucune inscription sur place le matin du raid

À la récupération des dossards, il sera réclamé :

- Présenter une pièce d'identité

*\*Les droits d'engagement comprennent l'inscription, l'assurance de la manifestation, la collation du samedi à l'arrivée, un lot de participation.*

## **Article – 12 : Droit à l'image**

En s'inscrivant à la course les concurrents renoncent à leur droit à l'image et acceptent ainsi que l'organisateur utilise les images de la course, individuelles ou de groupe.

L'inscription implique l'acceptation du règlement. Tout engagement incomplet sera considéré comme nul et ne sera pas retenu.

L'Organisation.

Fait à.....Le .....

**Signature :**

# PLAN DU RAID

